

05 SEPTEMBRE 2019

# MSAP DU PAYS DE CRAON

## Permanence de la Gendarmerie

La Gendarmerie Nationale met en place des permanences à la Msap de Craon à compter de septembre 2019.

Le 2ème mercredi après-midi du mois, de 14h à 17h, sans rendez-vous.

L'idée est de permettre aux habitants de poser des questions à un gendarme, dans un lieu neutre.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la Msap au 02.43.09.09.65



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



A noter dans vos agendas, la semaine nationale des Msap se déroulera du 7 au 11 octobre 2019

La campagne de déclaration des loyers pour les propriétaires bailleurs a commencé. La Msap peut aider à activer le compte sur internet.

**Sur rendez-vous au  
02.43.09.09.65**



**HORAIRES DE LA MSAP**  
L 9h-12h30 / 14h30-17h30  
M 9h-12h30 / 13h30-17h30  
Me 9h-12h30 / 13h30-17h30  
J 9h-12h30 / 13h30-17h30  
V 9h-12h30 / 13h30-17h30

**[msap@cias.paysdecraon.fr](mailto:msap@cias.paysdecraon.fr)  
02.43.09.09.65**